L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 10 OCTOBRE 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 9 octobre 1893,

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, au pied des Champs-Elysées:

Les Mardis, à l'arrivée du train de 1 h. P. M.
Les Jeudis, " " 1 h. P. M.
Les Samedis (Mandeville et Madisonville). " " 3 h. P. M.

Pour le retour, partira de Madisonville:

Les Lundis . 5.45 A. M.
Les Mercredis, Old Landing . 7.00 A. M.
Les Vendredis, " . 7.00 A. M.

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:
Tous les Dimanches, par le train de 8 h. A. M.
Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, Collier, samedi, 7 octobre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 14 octobre
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 21 octobre.

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine .... $80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe $60
Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix reduits.
EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Steamers:
HUDSON.......... Mercredi, 11 octobre.
LOUISIANA.......... Mercredi, 18 octobre.
KNICKERBOCKER.......... Mercredi, 25 octobre.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse:

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamboats pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.
Pour fret ou passage s'adresser
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

CHEMIMS DE FER.

YAZOO AND Mississsippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le 22 juillet 1893.
Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivées.
Kansas City et Memphis train rapide	5:00 p. m.	8:45 a. m.
Vicksburg & Natches Ex	8:10 a. m.	5:35 p. m.
Baton Rouge Accom'n	3:40 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.
La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.
La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.
Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.
Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.
Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune
A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les traids arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 5.20 p m	San Antonio Express.. 7:05 p m
California Express, daily. 9:30 a m	California Express, daily 10:55pm

Pullman sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:30 A. M.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.
J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.
Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.
DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No. Arrivées.	No. Departs
3 Ex. Rapid. 7:35 a.m.	6 Mal. Rap. 7:45 a.m.
7 Acco. côte. 9:00 a.m.	4 Exp. Rap. 10:55 a.m.
1 Exp. Lim. 4:45 p.m.	8 Acco. côte. 3:45 p.m.
5 Mal. Rap. 7:15 p.m.	2 Exp. Lim. 7:50 p.m.
Excur. dim...9:40 p.m.	Excur. dim...7:55 a.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.
Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.
JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCE, 22 janvier 1893.

Arrivées.	Départs.
No 1, Malle Rapide, 8:30 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 8:40 p. m.	No 4, Chicago Lim., 12.01 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.
Dim. Ex....8:30 p. m	Dim. Ex....7:35 a. m

Une ligne de Palais-Dortoirs Pullman allant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago et St Louis sans changement.
La route la plus courte et la plus rapide.
No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée, 29 heures à Chicago, et 24 heures à St-Louis.
No 2, La Malle Rapide quotidienne a des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils se renversant pour Chicago et des dortoirs à St Louis.
Bureau pour la venté des billets, coin St-Charles et Commune.
J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.
1er mars—

Q&C
Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	7:50 p.m.	12:15 a.m.
Arrive à Meridian...	2:00 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Birmingham	6:40 a.m.	12:45 a.m.
Arrive à Chattanooga	11:00 a.m.	6:00 a.m.
Arrive à Burgin...	7:55 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Lexington..	8.05 p.m.	4:15 p.m.
Arrive à Cincinnati..	10:40 p.m.	7:20 p.m.

La Queen and Crescent and East Tennesse sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.
Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Chicago.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.
W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orléans.
2 mars—

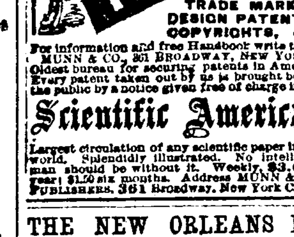

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1 50 three months 75 cents.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel
—DE LA—
Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$569,136 96	
Sur risques de rivières	12,448 58	
Sur risques de mer...	7,088 33	$588,673 87
A ajouter: Primes non acquises de 1891		138,565 59
Total des primes		$727,239 46
A déduire: Primes non acquises de 1892		154,936 89
		$572,302 57
A déduire: Primes remboursées et cancellations..	$82,160 81	
Réassurances	48,572 87	$130,733 68
Primes nettes		441,568 89
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		21,398 82
Revenu total		$462,967 71
A déduire: Pertes payées— Sur risques d'incendie	$292,913 29	
Sur risques de rivières	3,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions	75,828 65	
Taxes et licences	12,465 33	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciair etc	51,963 31	
Total des débours		$437,622 50
Balance		$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées		43,910 48
Moins balance comme ci-dessus		25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892		$18,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF (A la valeur du marché.)

Comptant en main	$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans	194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Crossman)	88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Co	100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de perception	97,180 42
Meubles, accessoires coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,689 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	43,910 48
Dividendes non payés	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
Nile-Orléans, Lne. 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, J. H. MENGE. Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies..	$249,094 85	
Primes maritimes	930 94	
Primes des rivières	1,179 55	
	$251,255 34	
A ajouter: Primes non expirées de 1891...	44,850 20	
Total		$296,105 54
A ajouter: intérêts et profits et pertes	$26,084 18	
Moins salaires et dépenses générales	12,887 95—	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,792 59
Pertes payées— Sur risques de feu	$152,018 87	
Sur risques maritimes	175 44	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153,124 14	
Réassurances	48,744 91	
Primes remises et commissions	59,380 68	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	8,718 29—	264,967 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour— Primes non expirées de 1892	$47,378 85	
Pertes d'incendies non payées	11,964 13	
Fonds de surplus	6,481 69	
	$65,824 67	$65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes	$27 65
Primes en voie de collection	49,094 92
Prêts sur nantissement	4,475 00
Prêts sur hypothèques	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à prime	85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,250 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	6,481 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 13
	$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.
FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.
J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS, J. HASSINGER, A. G. RICKS, LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH, FRANK VATTER, JOHN G. MOLL, J. E. MERILH, D. BERNHARDT, J. J. LANGLES, M. VONDERBANK, P. W. DIELMANN, EMIL WEBER, A. THIESEN

CHARTER
—OF THE—
LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, State of Louisiana aforesaid, duly commissionned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to-wit:

ARTICLE FIRST.
The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.
The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city, or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.
This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therwith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.
The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.
The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.
The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.
This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.
No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.
Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed: JOS. HERNANDEZ and others. H. P. LABATUT, JAS. J. BOYCE, JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited, was this day duly recorded in my office in book 458, folio 00.
New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed: JOS. BATT.
[Seal] E. M.
I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.
As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.
JAS. FAHEY, Not. Pub.
No 162 Common street.
25 déc—5f en 30i

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril- 3m

Bulletin Financier.

Lundi, 9 octobre 1893.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$2,383,189 00	$261,777 00
Même temps la semaine dernière..	1,952,323 00	221,569 00

MARCHE MONETAIRE.
Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.
Papier exceptionnel ... 8@—
do A1 ... 8@—
Prêts sur garanties collatérales ... 8@—
Time do do ... 8@—
Papier hypothécaire ... 8@—
NEW-YORK— Taux de l'argent offert à 2.
LONDRES— Taux de la Banque d'Angleterre 3.
Consols pour l'argent 98⅛.
Pour accompte 98 3/16.
PARIS— Rentes 98 40.
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE FIN)— Londres 33⅞. New York 73½@74. Nouvelle-Orléans 73½.

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.
MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 64@67 par oz; dollars mexicains, 55@60; sols péruviens, 53@54; pesos chiliens, 53@54; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½.

CHANGE.
REISCHMARKS—94 1/16
Le STERLING est facile.
Commercial (60 jours) ... 480½@481¼
Traites de banques (60 jours) ... 484
Les FRANCS sont faciles.
Francs de commerce (60 jours) ... 5.25
Traites de banques (60 jours) ... 5.20
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est facile.
Traites de commerce $1 50 de prime.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Appel de 11 A. M.
Pas de ventes.
Après l'appel de 2 P. M.
$5,000 New Consols ... 93

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	95	120
Bank of Commerce	10	15	....
Canal & Banking Co	100	148	160
Citizens'	100	84	88
N. O. Co-operative B'k'g As..	25	18	....
Germania National	100	193	....
Germania Savings	100	231	300
Hibernia National	100	193	200
Louisiana National	100	148	....
Metropolitan	100	160	....
Mutual National	100	80	94
N. O. National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	....	....
Traders'	100	....	....
Union National	100	....	....
Whitney National	100	340	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	55	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	72½	90
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	75	85
Merchants' Ins. Co	100	....	86
Mechanics' and Traders	100	....	89
New Orleans Ins. Ass.	30	18	25
Sun Mutual Ins	100	115	120
Southern Ins. Co	100	....	90
Teutonia	100	120	130
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	127	129
Crescent City	100	98	107
Canal and Claiborne	40	40¼	46
New Orleans City	100	117¾	....
Orleans	50	....	68
St-Charles Street	50	67¾	74
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	41¼	....
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	78	90
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & B. As	....	....	....
N. O. Gas Light Co	100	108¼	110¼
N. O. Waterworks Co	100	....	....
N. O. Brewing Ass	100	60	69
Jackson Brewing Co	100	94	100
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	100	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'tess Ex. Co. of Chicago	10	....	1¼
Jockey Club	....	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co	....	....	....
Takemina Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Stafford Mineral Springs	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery Bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	93	94
Constitutional Bds	....	....	....
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds	Ex.	87	90
Bossier Lev. Bds	....	80½	....
Caddo Levee Bonds	....	81	....
5th District Levee Bds	....	88	....
Lafourche Lev. Bds	....	88	....
Lake Borgne Lev. Bds	....	....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs	....	83½	....
Red River Atch. & B. B. Bds	....	85	....
Tensas Basin Bonds	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	163	164
Premium drawn number	....	....	....
Privilege on Premiums	....	....	....
City 4's	....	97¾	97¾
Extended Consol	....	101	....
Extended Crossman	....	101¼	....
Extended 6's	....	....	....
City 7's, old	....	....	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	110	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	....
O. St. L. & N. O. R. R.	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	109	....
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	....	....
St Charles St. RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	....	....
Carrollton 13 yrs	....	....	....
Carrollton 14 yrs	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds	....	94¼	99
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	....	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	18	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	....	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	....	....
State school warrants	....	....	....
Preferred Mexican	....	....	....

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NILE-ORLEANS SUR PLACE.
Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3,000 balles et 350 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	6⅜	nom	6 7/16	nom
Ordinary	6⅞	"	6 15/16	"
Good Ordinary	7⅛	"	7 7/16	"
Low Middling	7⅝	"	7 13/16	"
Middling	8		8 1/16	
Good Middling	8¼		8 5/16	
Middling Fair	8⅝		8 11/16	
Fair	9⅜	nom	9 13/16	nom

FUTURS
Calmes et stables.
Janvier 8,03 à 8,04; février 8,12 à 8,13; mars 8,21 à 8,22; avril 8,29 à 8,30; mai 8,37 à 8,39; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre — à —; octobre 7,80 à —; novembre 7,82 à 7,83; décembre 7,93 à 7,94.
Les ventes comprennent 39,200 balles.

MARCHES DIVERS.
Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 8 1/16; à Mobile 7¾; à Savannah 7 13/16; à Charleston 7 15/16; à Wilmington 7⅞; à Norfolk à 8; à Baltimore 8⅛; à Boston 8⅜; à Philadelphie 8⅝; à Memphis 8; à Augusta 8.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.
Inactif et facile.
Cotes: Middling Gulf 8⅝

FUTURS.
Stables.
Janvier 8,34 à 8,35; février 8,44 à 8,45; mars 8,53 à —; avril 8,61 à 8,62; mai 8,71 à —; juin 8,77 à 8,79; juillet — à —; août — à —; septembre — à —; octobre 8,05 à 8,07; novembre 8,12 à 8,13; décembre 8,24 à 8,25.

MOUVEMENT DU COTON.
REÇU, NET—A la Nile-Orléans depuis le 1er septembre, 145,220 balles; même temps l'année dernière, 97,990 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 654,244 balles; même temps l'année dernière, 654,044 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 62,530 balles; même temps l'année dernière, 70,185 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 289,009 balles: même temps l'année dernière, 281,301 balles.
STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 105 312 balles; même temps l'année dernière, 98,689 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 566,912 balles; même temps, l'année dernière, 682,641 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.
Demande modérée.
Cotes—4⅝ pour le Middling Américain.
FUTURS.
Calmes.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.
Calme et stable.
Cotes—58 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 56 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 52½fr. pour le Bas (sur place).
FUTURS.
Faciles.

SUCRE ET MELASSE.
Jobbing ¼@¾c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—
CENTRIFUGAL—Fort.	
Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	—@—
New off yellow	5¼@ 5½
New pr. yellow	5¼@ 5½
Seconds	3 1/16@4 1/16
Refining Grades	—@—
MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.	
Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—
NOUVEAU SIROP	33 @43
CENTRIFUGAL—Calme.	
Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	7 @—
Common	5½@ 6
Inferior	5¼@ 6

RIZ. (A la Bourse.)
RIZ ÉCALÉ—Fort et plus élevé.

Head	4 @5¾
Good	3⅞@4
Fair	3½@3¾
Ordinary	3¼@3⅜
Common	2¾@3
No 2	1½@1⅝

RIZ BRUT—Fort et plus élevé. Cotes du riz brut: $1 50 à 3 50.
RIZ POLI—$14 00 à 15 00.
SON—$8 50 à 9 50.

FARINES. A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 60 à 3 70; extra fancy $3 30 à 3 35; fancy $3 00 à — le baril.
FARINE DE MAIS—$2 10 à 2 15.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 25 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.
MAIS—On cote — à 53 pour le blanc, — à 53 pour le mêlé et — à 54 pour le jaune.
AVOINE — No 2 de l'Ouest à 37; No 1 38 à 39, Texas No 2 37 à 38.
SON—80 à 82½c.
FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $17 00 à 18 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS. A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$19 50 à 20 00.
VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 7¼ à 7⅞; short rib sides 10⅛ à 10⅝; long clear sides 10½ à 10⅝; short clear sides 10½ à 10⅞.
BACON—Epaules — à 9; short rib sides 11⅝ à 12; long clear sides 11⅝ à 12; short clear sides 11¾ à 12.
GRAISSE — En tierçons, refined, 7⅞ à 8; prime steam 10⅞ à 11.
JAMBON—12½ à 13.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.
Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFÉ RIO—Prime 21⅛; good 20⅞; fair 20⅛; ordinary 18⅝; common 16⅞c. la livre.
CAFÉ MEXICAIN—Prime 21⅛; good 20⅝; fair 20⅜; low fair 19⅞.
BEURRE—Western Creamery—Extra 31 à 32; extra firsts 29 à 30c.; firsts 25 à 27c.; Western Dairy — Extra à 22; extra firsts 19 à 20; firsts 17 à 18. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 12½; twins, full cream, 12; Young America's, full cream, 12½; singles 12¼. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt 4c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.
Graine de coton—Ici $12 00 per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $21 00 à 21 50 per short ton, pour l'exportation $23 50 à 23 75 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$23 50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 32 à 33c.; refined per gallon 37 à 39c.; jobbing 50c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c, 1¾-pound 5c. Western —2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5½c, 1¾-pound 5c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.
Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, par boîte de 1/3 de boisseau, 30 à 40c.; $3 00 à 5 00 par baril, sèches, par livre, choix à fancy, 5 à 6. Amandes, par livre, 17 à 18c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 9c. Citrons, par livre, 15 à 17c. Cranberries, par baril, $10 00. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 4 à 6c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50, 8½ à 9c. Pêches $1 50 à 1 75 par boîte de 1/3 de boisseau. Raisins 50 cts par boîte de 8 livres. Melons d'eau $8 00 à 14 00. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $3 00 à 4 50. Oranges de la Louisiane par boîte $1 75 à 2 25; par baril $3 00 à 3 50. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 5 à 6½c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, — à —. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.
(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 50 à 3 00.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 50 à 1 75.
YAMS—$2 00 à 2 25.
OIGNONS—$2 50 à 2 75.
CHOUX—Per crate $2 25 à 2 50.
AIL—Italien 45 à 75c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUCROUTE—$5 00 à 5 50 le baril.
HARICOTS—Choice Northern med. 3½c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5; pois verts 3⅛.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 75 la douzaine; poulets $1 75 à 3 75; canards $2 50 à 3 00; oies $3 50 à 4 00; dindes $8 00 à 11 00.
Grosses volailles de la Louisiane $2 50 à 4 00; poulets $1 75 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $3 50 à 4 00; dindes $7 00 à 9 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 16 à —; ceux de la Louisiane 17 à 18.
SUIF—4¾c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c. la livre.
LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12c.; clear lake —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 2½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 3c.; peaux de veau 30c. pièce; grab selection 2c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 3½; dry salted 2½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $1 00; castor 5 à 75c. pièce; racoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chevre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1½ à 3¼c.; noire 2¾ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $3 50 à 4 00 le baril; goudron de pin $3 50 à 4 00. Résine selon la qualité 90c. à $3 60. Essence de térébenthine 25. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre ——; barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles —— par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.
PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c. Corona nut coal 35c., splint coal 50c., nut splint coal 40c., Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$....@	2 65
Brandies, du pays, le gallon..	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon..	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 00
1864	....@	9 50
1846	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	....@	1 30
Ouest	1 16@	1 18
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon.	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse.	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 00
Importé Médoc, la caisse	....@	5 00
St-Julien, la caisse	....@	6 00
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	6 50
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	11 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse...	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon...	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique..	57 50@	60 00
Clarets de famille, la barrique..	65 00@	80 00
Richebou, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique..	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portels, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse.	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse..	....@	11 50
Imp. Chât. Sudenveant, la caisse.	....@	15 25
Imp. Château Reussec, la caisse.	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse.	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique..	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, la gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon..	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon.	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Versenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry qrts	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts..	....@	28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	26 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts..	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts.	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	33 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par dous	$6 75@ 7 00
Crescent, par dous	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre.	5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par dous	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par dous	2 50@ 6 00
Lyndon B.C. No 4-0@3, par dous.	3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par dous	3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	1 25
Brent La Dow cultivator, chacun..	40 00
Universal cultivator, chacun	24 00
Columbia cultivator, chacun	30 00
Brown riding cultivator, chacun	30 00
Brown walking cultivator, chacun.	25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3.	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows. chacun.	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun.	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	37 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	30 00
Deere disc harrows, No 4	39 00
Hollow ware, skillets and lids	2¾
Anvils	10@ 13
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 00
I cut keen plows, pony x pts.	list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts.	list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts.	list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts.	list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts.	list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun	8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun	1 85

Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.

"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base.	8
Rope, manila, ½-inch and over, base.	9
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base.	11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 00
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, per dous	5 50
Wheel barrows, par dous	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@....

Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1, 10c per linear foo..	10@ 15
Scantling No 1	12 00@....
No 2	10 00@....
1x12 boards, clear	14 00@....
1x12 log through	11 00@....
1x12 merchantable	9 00@....
1x12	8 00@....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@....
Ceiling, stock, 1in	7 00@....
Yellow pine, dressed—	
Flooring, 1¼x3¼, clear	25 00@....
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@....
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling, clear face	15 00@16 00
Cypress—	
Rough boards, choice and prime.	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Box	10 00@12 00
Mahogany timber, per ton	50 00@65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50@ 2 50
Laths, per 1000	1 75@ 2 00
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 75
Cement, imported	2 40@ 3 00
Slate	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R	9 50@10 00
Brick, paving	10 00@11 00
Brick, ordinary	7 50@ 8 00
Sand	20@ 25
Shells, small	35
Plaster, calcined	1 85@....
Fire brick, American, per 1000	25 00@....
Fire brick, English, per 1000	27 50@....
Shells, large	1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel	1 65@....
Lake fire clay	50@....
Sewer pipe, per foot	15@ 50
Chimney flue linings, per foot	15@ 20

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gros	2½@ 3¼
Common to fair	2 @ 2½
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2½@ 3
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00 @10 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00 @11 00
2me qualité	5 00 @ 7 00
Veaux de choix	6 00 @ 9 00
Commune	3 00 @ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6¼@ 7
Fair Ouachita	4 @ 5
Moutons—Choice, par tête	2 00 @ 3 00
Fair, par tête	1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @40 00
2me qualité par tête	12 50 @15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.
La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.
OSCAR ARROYO, Secrétaire du Bureau.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:
Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.
Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les réglements suivants:
PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant ports non infectés.
SECONDE CLASSE.—Navires venant ports supposés infectés.
TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.
QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui en ces maladies à leur bord pendant la traversée.
Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.
Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.
Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.
Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.
Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.
Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Bergne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.
Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.
Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaines de l'Etat.
[SCEAU] Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
FRANCIS T NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.
Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.
1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.
2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.
3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient courir tous les risques de l'avarie.
4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.
5. Le cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et d'nettoyer celle-ci.
6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.
7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.
8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire donner à leurs une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.
30 avril—8f

QUEEN & CRESCENT ROUTE
CINCINNATI ... BIRMINGHAM

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

OCTOBRE 1893.
A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Albaret.	Labrousse, Marcellin
Armand, Marie	Laborgue, Dominique
Carrazé, François	Lemeur, Alcide
Dordan, Baptiste.	Médan, Michel
Drogoul, Antoine	Parrot, Georges et Jacques
Fachan, Henri	
Guillemin.	Vallée, Armand
Kahn, Alexandre	White

LETTRES.
Rondeau, Gaston | Lombard, Alphonse

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE

FEUILLETON.

No 54 Commencé le 9 août.

Mortel Amour!

GRAND ROMAN INÉDIT
—PAR—
CHARLES MÉROUVEL.
DEUXIÈME PARTIE.
LA BELLE FLEURISTE.
XX
LUMIÈRE.
(Suite.)

Elle se mit à rire, confuse, en montrant ses jolies dents entre ses lèvres fraîches, où le sang appauvri mettait des teintes roses.
Et elle répétait:
—Je ne peux pas.... pensez donc, monsieur Bernard; si on me voyait arriver en voiture, les gens qui sont en affaires avec vous, les courtiers, les commissionnaires...... qu'est ce qu'ils diraient!....Je vais prendre l'omnibus.
—Comme tu voudras.
Il lui serra la main une dernière fois et la laissa aller.
Il la regardait de loin, marchand très vite, dans la rue Bergère, pour gagner le faubourg Montmartre, ce carrefour où il en passe des milliers comme elle, chaque matin, et il se disait:
—Qui sait! Chavignat était peut-être dans le vrai...! C'est simple, c'est dévoué, c'est honnête, avec un cœur d'or! Et toujours souriante, malgré la peine, les tracas, la fatigue! Ça vit d'un rien, comme les moineaux des cours qui ramassent les miettes! Pauvre petite!
Et puis il regarda le vieil hôtel, calme, et pourtant plein de vie. C'était à la rue Bergère qu'on trouvait ces visages-là. La rue Bergère, c'était le travail, le mouvement, les affaires, l'ordre, le temps passant avec une rapidité sans égale!
Il ne put s'empêcher de soupirer.
Et il se rappela l'emphase cocasse avec laquelle son ami Chavignat prononçait le nom de l'avenue Ruysdaël.
Tous ses ennuis étaient venus de là-bas, de cet hôtel somptueux où, en réalité, il ne s'était jamais plu.
Il s'absorbait dans ces rêveries, au bord du trottoir, au milieu des passants, son petit sac de voyage à la main, quand le père de Thérèse l'aperçut.
Le brave homme accourut au-devant du maître et s'empara du sac en disant:
—Comment, c'est vous, monsieur Bernard! Vous arrivez de voyage si matin..
—Mais oui, Souchet, mon ami. Il n'y a rien d'étonnant.... Une course que j'avais à faire. On n'a rien apporté pour moi?
—Non, monsieur.
—Pas de lettres?
—M. Chavignat a le courrier.
Juste à ce moment, un fiacre mené grand train s'arrêta auprès du portail.
Un domestique en descendit, le même qui avait déjà apporté une lettre la veille; il en tendit une autre au jeune homme, sans dire un mot. Ils s'étaient reconnus.
Bernard Chambay serra les lèvres fixa sur le commissionnaire un regard pénétrant et dit:
—C'est bon, merci. Pas de réponse?
—Non, monsieur.
Puis il entra dans la loge du concierge.

XX
LUMIÈRE.

Le brave homme arrosait la cour, sa lance à la main.
La loge était vide.
Pourquoi le jeune homme s'y réfugiait-il, cherchant la solitude? C'est qu'il comprenait que la minute était décisive. Il ne voulait laisser saisir à personne, pas même à Chavignat, les émotions poignantes par lesquelles il passait.
L'inconnue tenait sa promesse. Elle s'était engagée à lui donner des preuves, et les preuves étaient là. Chambay les sentait sous sa main, dans le petit paquet qu'il serrait entre ses doigts.
Et il n'osait les prendre, les regarder en face.
Ennemi de la trahison, de la duplicité, du mensonge, il savait maintenant que mademoiselle de Meilhan l'avait trahi, trompé, pris pour dupe.
Il en était sûr, même avant d'avoir vu.
La preuve arrivait à son heure.
Enfin, la sueur au front, il se décida à déchirer l'enveloppe.
La lettre ne contenait que quelques mots.
"A l'heure où vous recevrez cet avis, "madame Chambay, mettant votre ab-"sence à profit, sera chez son ami, 7, "boulevard Haussmann. Il dépend donc "de vous de l'y surprendre. Quand "vous aurez lu les lettres ci-jointes, "prises au hasard entre mille, vous sau-"rez à quoi vous en tenir.
"Maintenant, si vous voulez connaî-"tre le motif de la haine que je porte à "cette femme, le voici en deux mots; "j'avais un ami, elle me l'a pris.
"RAYMONDE."
Un brouillard passa devant les yeux du jeune homme, un brouillard rouge, enflammé comme les nuages qu'il avait vus à l'aurore, dans sa chambre de Fontainebleau.
Sa douceur ordinaire fit place à une violence effrayante.
Il serra les poings convulsivement, comme s'il avait voulu étrangler un rival dans une mortelle étreinte et, se dressant de toute sa hauteur, les dents serrées, la main gauche étreignant son crâne, il chercha autour de lui un bâton une arme quelconque pour s'en emparer et courir chez le comte de Rambert.
Mais dans cette pacifique demeure, il n'y avait rien à prendre.
Il rentra en lui-même et haussa les épaules de dédain en songeant à ce mouvement de colère irréfléchie.
Une petite glace devant laquelle il se trouvait par hasard lui renvoya son image bouleversée, ses yeux flamboyants ses cheveux ravagés et en même temps sa puissante carrure, ses fortes épaules et son torse d'athlète.
Des armes, qu'en avait-il besoin?
Et puis un meurtre, une violence, à quoi cela remédierait-il?
Son bonheur en était-il moins perdu? L'honneur en serait-il mieux préservé?
Il avait à peine jeté les yeux sur les deux lettres d'Andrée jointes à celles de l'ancienne chanteuse.
Il s'adossa à la cheminée et les parcourut avec attention.
Elles étaient sans date; comme presque toutes les lettres d'amour, elles ne portaient pour toute indication de temps qu'un jour: lundi ou mardi, ou rien.
Donc on ne pouvait savoir de quelle époque elles émanaient.
Mais elles contenaient des déclarations enflammées, des protestations de dévouement éternel, d'amour brûlant.
Dans un passage, elle lui disait:
"Souviens-toi de ce que tu m'a promis. Tu es mon seul espoir, le présent, le passé et l'avenir!"
Et mille serments de n'aimer jamais que lui, de lui donner sa vie, s'il l'exigeait!
Cette lecture, au lieu de fouetter la colère de Bernard Chambay, de l'exciter, le rendit plus calme.
Toutes ses incertitudes cessaient.
Maintenant qu'il ne pouvait plus rien espérer, qu'il voyait l'édifice de bonheur qu'il s'était plu à bâtir et qu'il avait cru aussi durable que lui-même, effondré et gisant à terre, il reprenait possession de lui-même et jetait autour de lui le coup d'œil du général qui voit la bataille perdue et ne songe qu'à sauver les débris de ses troupes.
Il se replanta devant la glace, donna un coup de main à ses cheveux en désordre, un coup de brosse à ses habits poudreux, épongea la sueur de son visage, écrivit deux lignes au crayon sur une de ses cartes et appela d'un signe le concierge qui était à deux pas:
Souchet, dit-il, donnez ce mot à M. Chavignat, tout de suite. Je sors.
—Bien, monsieur Bernard.
Souchet porta la carte au bureau et retourna à ses tuyaux d'arrosage en se grattant l'oreille.
—Euh! murmurait-il, il y a quelque chose chez nous qui n'est pas naturel.
Ces détails qui sont longs à écrire n'avaient pris en somme que quelques minutes.
La pensée humaine est comme l'électricité.
Elle passe avec une incroyable promptitude d'une idée à l'autre.
Bernard Chambay avait tout vu, tout compris en un instant.
A peine dans la rue, il aperçut un fiacre jaune attelé d'un alezan aux jambes nerveuses qui piaffait sous la main d'un gaillard vigoureux.
—Un louis pour une heure, dit-il. Rue Taitbout, cité d'Orléans. Bon train.
L'alezan ne se fit pas prier.
La main du cocher était lourde.
Cinq minutes plus tard, le bourgeois était déposé à la porte de l'immenble énorme, véritable phalanstère, qui s'appelle la cité d'Orléans.
C'est un ensemble de maisons à deux ou trois étages, de pavillons bizarres, de petits hôtels, bâtis dans une sorte de square privé très curieux.
Bernard Chambay traversa d'un pas accéléré la première cour et s'arrêta devant un pavillon précédé d'un perron de six marches sur lequel un domestique brossait un uniforme d'officier.
—Le colonel est là, Georges? demanda le jeune homme.
—Oui, monsieur Chambay, prêt à sortir à l'instant.
—Tant mieux.
Sa voix avait été reconnue.
Une figure blanche, à fines moustaches grises, se montra dans l'embrasure d'une fenêtre modestement occupée par des volubilis.
Les feuilles grimpaient sur le cintre et les fleurs bleues, violettes et roses, se recroquevillaient sous la chaleur croissante du jour.
—Comment vas-tu? demanda un organe légèrement enroué, tandis qu'un torse maigre et long se penchait sur l'appui de la croisée, et qu'une main gantée s'étendait vers le jeune homme.
—Mal, mon colonel.
—Est ce possible?
—Descendez.. J'ai besoin de vous....
Je vous emmène......
—Quand?
—A l'instant.
—A quel propos?......
—Je vais vous le dire. Venez. Pas une minute à perdre.
L'organe enroué grommela quelques mots confus tandis que le torse s'enfonçait dans l'appartement et presque aussitôt un homme grand, mince, très distingué dans sa redingote noire, une rosette rouge à la boutonnière, parut sur le perron.
Bernard Chambay l'entraîna aussitôt vers la rue en répétant:
—Pas une minute à perdre, colonel.
Le colonel marquis de Brazey était un voisin du jeune homme.
Son manoir, peu important, est situé à cinq kilomètres de la Ruchère. De tout temps l'officier, en retraite et grand chasseur avait joui du privilège d'immoler les perdreaux et les lièvres sur les terres et dans les bois des Chambay.
Ces faveurs-là sont très recherchées au fond des campagnes où elles ne s'accordent qu'aux intimes.
Le colonel avait vu Bernard Chambay haut comme une botte et s'était attaché à lui.
Ces deux natures droites, loyales et fières se convenaient.
Le colonel marquis de Brazey, vieux garçon, ancien officier de dragons, jouissait d'une considération universelle et méritée. Sa fortune était médiocre et n'allait pas à vingt mille francs de rentes, mais personne ne se tenait plus dignement que lui.
Dès que le fiacre se fut remis en route vers le boulevard Haussmann:
—Où allons-nous? demanda le colonel.
—Vous allez voir. Ma situation est terrible. Vous êtes avec mon vieux Chavignat l'homme pour lequel j'ai le plus de respect, d'estime et d'affection. Je ne veux pas troubler le repos de Chavignat. Il a déjà assez d'affaires sur les bras. J'ai pensé que vous ne me refuseriez pas de m'assister.
—Comment donc! Tout à toi!.... Mais pourquoi ce trouble, cette précipitation?......
—Je ne suis pas troublé, colonel, et je ne me précipite pas.... Seulement le temps presse...... J'ai besoin d'un témoin......
—Toi!
—Moi!......
—Tu te bats?
—Pas encore...... plus tard, sans doute.
—Un témoin alors, pourquoi faire?....
—Pour constater un fait!
—Devant la justice?
—J'espère m'en passer.
—Je n'y comprends rien.
—Dans un instant, vous allez comprendre, colonel.
Le fiacre s'arrêtait.
—Où sommes-nous?
—Boulevard Haussman, 7.
—Mais c'est là que demeure le comte de Rambert?
—Justement.
—Ton cousin.... par madame Chambay?
—Oui, colonel...... mon cousin par mademoiselle Andrée de Meilhan.
Le jeune homme donna un louis au cocher qui répondit par un retentissant:
—Merci, bourgeois!
Bernard Chambay et le colonel entrèrent dans la maison.
—M. de Rambert? demanda Chambay.
—A l'entresol, la porte à droite.
Bernard Chambay était déjà à moitié de l'escalier.
Cinq secondes plus tard, le timbre résonnait faiblement dans l'antichambre du comte.
La porte s'entre-bâilla et une tête de valet se montra dans l'ouverture, comme elle l'eût fait derrière un judas.
—M. de Rambert? demanda de nouveau Chambay à voix basse.
—C'est ici.
—Il est visible?
—Je vais m'informer.
Le valet n'eut pas le temps de refermer la porte ni d'avertir son maître.
D'un mouvement brusque le jeune homme avait poussé la porte, saisi le domestique au collet et le clouait sur une chaise en disant:
—Pas un mot, pas un cri.
Le colonel entra et referma la porte derrière lui.

XXI
PRISE AU TRÉBUCHET.

Si Bernard Chambay avait passé une triste nuit à Fontainebleau, Andrée n'était pas mieux partagée à Paris.
D'ordinaire les fantômes des mauvais songes s'évanouissent aux premières clartés de l'aube.
Malgré la lumière d'une magnifique aurore d'été, ils continuaient à voleter comme des orfraies autour de son adorable tête.
Le jour qui se levait allait décider de ses destinées.
Elle le sentait.
Les hôtels des riches sont silencieux fort avant dans la matinée.
A l'avenue Ruysdaël, Andrée, la tête appuyée sur sa main, le coude enfoncé dans le duvet des oreillers, ses beaux yeux bleu saphir errant au plafond, songeait aux menaces suspendues sur sa tête, en prêtant l'oreille au murmure de Paris qui s'agitait dans le lointain, aux quartiers laborieux.
Que faire pour échapper au danger?
Comment le conjurer?
Rien ne lui eût coûté. Sacrifices, humiliations, elle s'était promis de tout accepter afin de sauver l'honneur et d'assurer son repos.
Et par moments, une lueur d'espoir lui revenait.
Etait-ce après tout si difficile?
De son écœurante visite à l'antre de l'usurier, elle avait du moins recueilli un avantage.
Ignorante de la valeur de l'argent comme tous ceux qui n'ont jamais eu besoin d'en gagner, ne sachant pas par quels moyens le millionnaire lui-même peut en trouver à ses heures de gêne, elle avait été mise au courant par ce Samuel d'un expédient qui pouvait lui venir en aide.
Elle possédait une grande quantité de bijoux d'une valeur énorme.
Depuis son mariage, Bernard Chambay ne laissait passer aucune occasion de lui en offrir.
Sans compter les magnifiques diamants de sa corbeille, elle en avait reçu une foule d'autres.
Après avoir repoussé comme indigne d'elle ce moyen de salut, elle y revint dans ses réflexions, lui trouvant moins de dangers, y voyant en somme la possibilité d'obtenir du temps, se promettant de cacher à son mari la disparition momentanée de ces souvenirs, se disant qu'elle les donnerait en gage pour les retirer plus tard sur ses économies.
Ne fallait il pas éviter à tout prix la possession, aux mains de Chavignat, des odieux billets de son frère comme elle espérait soustraire aux regards de Bernard Chambay les preuves de sa propre faute.
Rambert avait promis de lui rendre ses malheureuses lettres.
Le péril serait donc évité des deux côtés ou du moins retardé.
De même que le comte, elle se félicitait de l'heureux hasard qui avait éloigné son mari.
Au milieu des plus grands dangers l'homme passe rapidement du découragement à l'espérance.
Au dernier moment, Andrée retrouva une sorte d'audace pour se défendre avec une ardeur nouvelle.
Ce n'était pas seulement son honneur qui était en jeu; c'était celui des Meilhan.
Elle semblait entendre la voix aigre et mordante du vieux Chavignat, de l'âpre montagnard de Picherande, lui jetant à la face l'abjection de ce jeune Roger de Meilhan, son frère, entraîné stupidement à l'un de ces actes qui déshonoreraient un fils de prince.
Cela, elle ne le voulait pas!
Entre ces deux flétrissures, sa faute révélée et celle du faussaire, elle ne savait laquelle elle eût redouté le plus de voir éclater au grand jour.
Elle voulait échapper à ces hontes à tout prix. Et ensuite?
Qui sait? peut-être était-ce la dernière épreuve qu'elle aurait à subir?
A huit heures elle se leva, fit une toilette des plus simples, effacée, passa une de ces robes sombres que personne ne remarque, embrassa son fils pour se donner du courage et seule, dans son cabinet de toilette, elle ouvrit son coffret à bijoux.

A continuer.